

# Au cœur d'une guerre de Cent Ans.

## Au temps de Charles VI.

Un peu partout éclatent des colères, spontanément semble-t-il, en France, à Florence, en Angleterre, en Allemagne, en Bohême. Les troubles naissent en Flandre à propos de Bruges. Le marché du drap de Gand, mal servi par Bruges, se tournerait volontiers vers Anvers mais ce port est en Brabant. Louis de Male ayant autorisé le creusement du canal entre la Lys et la Reie, Courtrai et Bruges prendront de l'importance au détriment de Gand pensent les Gantois dont les bateliers vont saboter à coups de pioches le travail des terrassiers embauchés par Bruges ...

Anthelme III de Miolans meurt vers **1380**. **Jean de Miolans** fonde à Saint-Pierre d'Albigny un couvent d'augustins. Le monastère s'étend sur la rive droite du Gargot (ancien ruisseau de la Trise) et prévoit la présence de six religieux et de deux frères. L'église du couvent se situe sur l'autre rive, assez vaste pour accueillir les fidèles aux jours d'affluence comme, par exemple, pour la fête des Saintes-Épines. Le corps de Jean de Miolans y sera inhumé, transporté après la mort de son fils **Jacques** et en même temps que lui puisque, à son décès en 1420, l'église ne sera pas terminée. Jean va aussi entreprendre la reconstruction de son château. Sous l'impulsion d'Amédée VI, le *Comte Vert*, puis d'Amédée VII, le *Comte Rouge*, on assiste à une modernisation générale de l'appareil défensif. Les châteaux s'adaptent aux exigences militaires nouvelles, face à l'insécurité due aux ambitions voisines.

Au Conseil royal, Charles VI (° 1368) trouve à ses côtés ses oncles, fort occupés par leurs propres affaires. « Il fut ordonné que le duc de Berry aurait le gouvernement de tout le Languedoc, le duc de Bourgogne de toute la Picardie et de la Normandie » (Froissart). Jean de Berry part vers le Languedoc, Louis d'Anjou vers la Provence. Restent près du jeune roi Philippe, duc de Bourgogne, et Louis de Bourbon.

Au mois de novembre, le royaume s'agite à la réunion des états de langue d'oïl. Les impôts sont contestés. Le roi devra se contenter du revenu du domaine royal et des droits régaliens. A Paris, la colère se tourne contre les juifs, prêteurs sur gages. Le prévôt Aubriot essaie de limiter l'émeute. Déjà à Saint-Quentin, à Compiègne, à Laon, les receveurs des aides ont suscité des mouvements d'humeur mais les collecteurs et les fermiers de l'impôt en ont vu d'autres.

Dans un compte du trésorier des guerres, Guillaume d'Enfernet, du 1<sup>er</sup> mars **1381**, **Raoul de Meulan** est compris parmi les gens d'armes de Normandie.

Le gouvernement royal prescrit la restitution aux juifs des biens dérobés lors du sac de novembre mais on ne souffle mot des reconnaissances de dettes qui ont brûlé. Le 20 mars, une ordonnance retire aux juifs le droit de propriété et limite le taux d'intérêt toléré pour le prêt d'argent.

Charles VI atteint l'âge de la majorité fixé par son père, treize ans, mais ses tuteurs continuent de mener leur propre politique. Le personnel de la haute administration est plus ou moins mis à l'écart.

Le duc Jean signe le second traité de Guérande par lequel il recouvre son duché de Bretagne mais il doit faire amende honorable auprès de Charles VI et payer une grosse indemnité.

Charles de Durazzo capture Jeanne, reine de Naples, et la fait étrangler.

A Gand, le mécontentement persiste. Rompant avec la politique conciliatrice, le comte Louis marche sur Ypres dont il s'empare puis va assiéger Gand. La ville est de taille à tenir tête, bien que la milice urbaine ait subi une défaite à Nivelles, et non seulement elle résiste mais elle attaque. Les passions montent et la lutte devient atroce.

Dans le Midi, on envisage avec inquiétude la venue du lieutenant du roi, Jean de Berry, car on le sait ami du luxe et de l'intrigue. Le 8 septembre, la foule s'assemble devant l'hôtel de ville de Béziers et l'émeute s'étend,

improvisée. Quatre mois plus tard, Berry entre à Béziers et commence par percevoir une forte amende. L'insurrection des *menus* éclate et se répand dans tout le Languedoc. Des émeutiers forment des bandes, retrouvent des routiers ... Il faut pourchasser ces *tuchins* (ceux qui sont dans la lande) qui augmentent l'insécurité et le désordre.

Après de discrètes négociations, le rétablissement général des Aides est publié le 17 janvier **1382** mais les contribuables n'en prennent conscience que dans le courant du mois suivant. Le 24 février, les gens de Rouen se révoltent. Le peuple crie *haro*, le tocsin sonne, on pille les maisons des nobles suspects. De grands bourgeois se réfugient dans les couvents. Le chapitre de la cathédrale est saccagé ainsi que l'abbaye de Saint-Ouen. Le lendemain, colère retombée, bien des gens sont très ennuyés de cette *harelle*.

Le 28 février à Paris, les crieurs annoncent qu'on lèvera l'impôt sur les transactions au détail à partir du 1<sup>er</sup>. Le lendemain aux Halles, l'émeute éclate et se répand. Place de Grève, enfonçant les portes de l'Hôtel de ville, on s'arme des maillets de plomb qui sont entreposés puis on va chercher du renfort dans les prisons. Certains commencent à s'inquiéter de la tournure prise par les événements. A la porte Saint-Martin, une délégation rencontre le duc de Bourgogne accompagné de conseillers du roi arrivant de Vincennes. Elle lui demande l'abolition de l'impôt et une amnistie générale mais se heurte à un refus. L'insurrection des *maillotins* se cherche un chef et pense à Hugues Aubriot, l'ancien prévôt qu'on vient de sortir de prison. Prudent, celui-ci quitte la ville.

Deux fois levé, le blocus de Gand est repris. Les Gantois mettent à leur tête le brasseur Philippe van Artevelde (fils de Jacques) sollicité par un des capitaines des *chaperons blancs* (excommuniés par Clément VII). Artevelde marche sur l'armée comtale renforcée des miliciens de Bruges et les bat près de cette ville. Louis de Male s'enfuit en direction de Lille.

Artevelde a structuré le mouvement gantois. Si les Parisiens font de même, la révolte fiscale peut se généraliser. En Normandie, en Picardie, en Champagne, les agents du fisc prennent la fuite. Amiens, Orléans, Lyon refusent de payer. Le clergé s'entremet. Le 13 mai, le roi accorde une amnistie générale. Les meneurs sont condamnés, l'agitation populaire matée; les bourgeois sont tranquillisés.

Un Guillaume **Arrode**, orfèvre, a en 1382 le roi pour client (B. Bove, *op. cité*).

A Rouen, la commune est supprimée ainsi que les privilèges de la « marchandise ». Les principaux acteurs de la harelle sont châtiés, les armes confisquées. Un impôt très lourd frappe la ville. Le roi entre à Rouen le 29 mars. Les habitants restent muets.

Les tisserands flamands regardent vers l'Angleterre, redoutant un nouveau blocus des laines, mais l'Angleterre a d'autres soucis; la guerre lui a valu une charge financière qu'elle supporte mal : l'insurrection éclate ... Les révoltés sont à Londres ... Le 15 juin, la situation se retourne. Quelques exécutions ... Richard II accordera une amnistie au mois de décembre.

La révolte s'amplifie en Flandre. Artevelde gouverne en fait et le comte Louis appelle le roi de France à l'aide. Les Flamands n'obtenant pas que le roi se place en arbitre entre le comte et eux se tournent vers l'Angleterre ... qui leur fait des promesses ...

Le 1<sup>er</sup> août, alors qu'une nouvelle aide est imposée aux états de Normandie, une harelle éclate à la halle aux draps mais le bailli tient la ville et l'incident n'a pas de suite immédiate.

Directement intéressé par l'insurrection flamande, le duc de Bourgogne décide au Conseil qu'une action doit être menée. Le 18 août, Charles VI prend l'oriflamme à Saint-Denis.

Loin des troubles, le 11 novembre, Jean Lessillé, seigneur de Juigné (conseiller d'Amaury **de Craon**), fait son testament sur lequel figure « Jehan de Mellan, lequel demeure avecques moy en outre ses desertes cent sols une fois paiez ». L'acte est suivi de plusieurs signatures dont celle de **Jehan de Mellan**, *clerc* (Ménage - *Histoire de Sablé*, 1683 - A.D. Sarthe). Héritier d'Amaury de Quatrebarbes, seigneur de Juigné, Jean de Lessillé laisse ses biens à son cousin Colas Le Clerc, seigneur des Roches (Ph. Seydoux - *Châteaux du Maine*). La terre de Juigné demeure dans la même famille et, en 1490, Nicolas Leclerc, seigneur du lieu, fera construire sur une terre héritée de sa mère, Anne de Meslai.

Le 18 novembre, l'armée royale quitte Lille et franchit la Lys. Ypres se soumet, accueille le roi et paie quarante mille francs. D'autres villes se rendent faisant défection aux chaperons blancs. Le 27, l'armée rencontre les Gantois à Roosebeke. Louis, maréchal comte de Sancerre, mène l'attaque. Les Flamands sont vaincus, Artevelde pendu. Bruges se hâte de négocier. Charles VI ordonne l'incendie de Courtrai malgré l'intervention du comte de Flandre ...

**Raoul de Meullent** a participé à la bataille de Rosebecque, selon le Père Anselme.

Le 2 janvier **1383**, le roi est à Compiègne. Les Parisiens sont inquiets. Le 11, il prend la route de Paris, accompagné de ses oncles Bourbon, Berry et Bourgogne et d'une forte armée. Le prévôt des marchands, les échevins et cinq cents bourgeois se portent à sa rencontre pour le saluer. Il les renvoie sèchement devant sa justice. Les troupes s'installent dans la ville. Les arrestations se succèdent. Les commissaires royaux enquêtent, l'armée pille, rosse, viole. Ceux qui ont fui sont bannis, leurs biens confisqués. Le 19, six hommes sont pendus dont un vieux drapier très estimé, Nicolas Le Flament, qui fut dans l'entourage d'Etienne Marcel lors du massacre des maréchaux !

Le roi établit une aide indirecte sur toutes les marchandises à partir du 1<sup>er</sup> février, sans consulter les états. Durant tout le mois, les exécutions sans procès continuent. Enfin, avec une lourde amende sur toute la ville et quelques centaines de confiscations qui renflouent ses finances, Charles VI accorde sa grâce. La prévôté des marchands ayant aussi animé la révolte, le roi dissout toutes les juridictions professionnelles. Les métiers n'ont plus le droit de se réunir. Le prévôt de Paris, officier royal, s'installe dans la Maison aux Piliers.

Le roi n'a pas oublié Rouen. Trois cents personnes y sont arrêtées. Amendes collectives ou individuelles, bannissements, fuites : la ville est désorganisée et ruinée.

« Le duc de Bourgogne en son voyage de Touraine à Sainte Catherine du Bois mena des arbalétriers avec lui commandés par Nicolas Barat, Antoine de Delezinasque et Nicolas Castre. Le sieur d'Espagny l'accompagna ... Messire Guillaume des Bordes, chev. chambellan du duc fut pris prisonnier proche Cherbourg au voyage que le Roy fit avec le duc au mois de may 1383 ... Le duc lui donna 800 francs pour payer sa rançon » (Peincedé, vol. 22 p. 130).

L'armée anglaise débarque en Flandre au printemps. La ville de Gand est saccagée. Une armée composite enlève Gravelines et Dunkerque, bat quelques contingents de Louis de Male devant cette ville le 25 mai, s'empare de Cassel, Bergues, Poperinge, Nieuport, Bourbourg et Furnes. Le 8 juin, le siège est mis devant Ypres. De nombreux Gantois participent au siège. Le comte Louis fait appel au roi et à son gendre, Philippe de Bourgogne. L'armée royale est convoquée à Arras pour le 15 août.

A la date du 20 août, **Raoul de Meullent** est reçu à Pont-de-l'Arche, chevalier banneret accompagné de trois chevaliers bacheliers et de vingt et un écuyers de sa compagnie avec lesquels il servit aux sièges d'Aire, de Cassel et de Bourbourg. **Alix de Meullent**, épouse de Jean **Fresnel**, seigneur de La Ferté, **maréchal de Normandie**, est citée.

Apprenant la convocation, les Anglais lèvent le siège d'Ypres et se replient sur Bergues. Le 8 septembre, les Français enlèvent Bergues et l'incendient. La retraite anglaise s'opère alors sur Bourbourg en une opération confuse. Bourbourg est pillé par les Bretons. Les Anglais mettent le feu à Gravelines. L'affaire se termine par une trêve.

Depuis qu'il est uni à la couronne (1213), le bailliage de Vermandois voit son étendue progressivement restreinte : au nord, au profit du bailliage de Tournai et Tournésis en 1383, et du gouvernement de Péronne, Roye et Montdidier; vers l'est et le sud, au profit du bailliage de Vitry en Perthois, à l'ouest à celui de Senlis. Mais ses limites restent longtemps litigieuses.

Le duc de Bourgogne pense à la fondation d'une maison de chartreux. Un plan est élaboré pour élever un couvent qui abritera, près de Dijon, chapelle et sépulture des ducs. Le prieur est arrivé à Champmol. La première pierre est posée solennellement par la duchesse, en l'absence du duc, le jour de la saint-Bernard, 20 août, et la seconde par Jean, héritier du duché, âgé de douze ans. Raymond du Temple - premier maçon du roi, restaurateur du Louvre - et Drouet **de Dammartin**, dont le frère Guy travaille pour le duc de Berry, en sont les architectes, Jean de Marville et Claus Sluter - figurant sur les registres des tailleurs de pierre de Bruxelles - les

sculpteurs. L'équipe de peintres chargée du décor de l'église sera dirigée par Jean de Beaumetz. Le duc a d'abord recruté *dans le milieu parisien* où se côtoient *des artisans français et flamands* qui ont fait leurs preuves au service de ses frères. La charte de fondation sera donnée en mars de l'année suivante.

Le duc de Bourgogne partage avec ses frères, le roi Charles V, Louis d'Anjou et Jean de Berry, un grand intérêt pour les arts. Charles rassemblait manuscrits rares, enluminures et objets de prix, Louis est porté vers les bijoux et les tapisseries. Jean fait construire le château de Mehun-sur-Yèvre, chef-d'œuvre d'André Beauneveu (° Valenciennes) et range dans sa bibliothèque quelques-uns des manuscrits à peintures les plus célèbres du temps. Louis d'Orléans rivalisera avec ses oncles.

Le 30 janvier **1384** à la mort de Louis Male, Philippe de Bourgogne reçoit les comtés de Flandre et d'Artois, de Rethel et de Nevers, les seigneuries de Malines et de Salins (Jura), la terre de l'Isle en Champagne, de Villemaur et de Jully, ce qui ne l'empêche pas d'être fort mal à l'aise dans ses finances puisqu'il sollicite du roi cent mille puis cent vingt mille francs et fera bientôt tripler le montant de sa pension. Il prend possession de son comté de Flandre mais ses largesses ne suffisent pas à lui rallier les villes. Bruges et Ypres se joignent à Gand pour tenter encore de lutter pour les libertés municipales compromises ... La ville d'Audenarde aurait été prise le 25 mai.

« *Robert comte de Meulan accorde à l'abbaye de Jumièges le passage libre et franc de toute coutume sur ses terres et ses rivières, tant en France qu'en Normandie avec le droit de passage dans sa forêt de Brotonne et le droit de deux charrettes pour aller au bois dans la dite forêt* » (1166-1199, fonds de Jumièges - A.D. Seine-Maritime). Un *vidimus* de 1384 sous le sceau de Jean Amaury, garde du scel des obligations de la ville de Rouen, rappelle le privilège accordé ainsi que le fera, en 1402, le *vidimus* de Jean **de Garencières**, chevalier, seigneur de Croisy.

**Guillaume de Meillon**, écuyer du duc d'Anjou, accompagnant son frère aîné, fait ses premières armes en Italie. Ils y resteront deux ans (« *Faits et Gestes de Guillaume de Meillon* » d'après un manuscrit original écrit vers 1426, publié par E. Maignien, conservateur - Bibliothèque de Grenoble, 1897).

Louis 1<sup>er</sup> (° 1339), frère de Charles V - duc d'Anjou (1360), roi de Sicile et de Jérusalem, roi de Naples (1383) - a traversé les Alpes au mois de juin 1382, se dirigeant vers le royaume de Naples. Il prend possession de la Provence et de Forcalquier (1383-1384).

Au retour du voyage de Naples, **Guillaume de Meillon**, encore écuyer, sert « le Roy en sa guerre de Provence qu'il avoit au Roy Charles, lequel tenait partie dudit pays de Provence » (ms de 1426 cité).

Amédée VI de Savoie a fondé *l'ordre du Collier* en 1362. Louis 1<sup>er</sup> d'Anjou fonde la *confrérie de la Vraie Croix*. Une relique est logée dans une petite croix elle-même installée sur une croix plus grande à deux croisillons (plus tard symbole de l'opposition à Charles *le Téméraire*).

Louis d'Anjou meurt le 10 octobre à Bisceglie, port de l'Adriatique (province de Bari). Son fils, Louis II né en 1377, devient duc d'Anjou.

En **1385**, Charles III (+ 1386), roi de Naples (1381), devient roi de Hongrie.

L'empereur Louis (duc de Bavière + 1347) avait épousé en secondes noces la comtesse de Hainaut et de Hollande. Philippe de Bourgogne marie sa fille Marguerite à leur petit-fils Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande, et son fils Jean à leur petite-fille Marguerite. Guillaume et Marguerite ont deux autres sœurs. L'une, Catherine, épouse Édouard, duc de Gueldre, l'autre, Jeanne devient la femme de Wenceslas de Luxembourg, empereur.

De son premier mariage, Louis de Bavière avait un fils, Etienne, mort en 1375. Philippe de Bourgogne arrange le mariage de son neveu, Charles VI, avec Isabeau, petite-fille d'Etienne, union célébrée le 17 juillet à Amiens. Le duc

espère ainsi faciliter sa politique flamande.

Les Gantois tentent de prendre Bruges et occupent l'avant-port, Damme, avec l'aide de renforts anglais. Les troupes françaises massées à l'Écluse sont dirigées vers Damme qui tombe le 28 août.

Au 1<sup>er</sup> novembre, une quittance de cent livres accordées par le roi en considération de ses bons et agréables services et en récompense des grands frais qu'il a faits, indique que **Raoul de Meulan** a suivi cette armée de Flandre. Le scel de Raoul y est « *un échiquier avec deux léopards lionnés pour support et pour cimier à ses armes entre deux aigles* ». **Jean**, son fils époux de Marguerite **Le Servain**, meurt à cette époque. **Thomas**, autre fils de Raoul, *prêtre*, est dit alors sire de Courseulles.

**Isabel de Meullent**, veuve pour la troisième fois après la mort d'Henry **de Thieville**, rend elle-même hommage lige au roi pour le châtel et la châteltenie de Milly.

Enguerrand d'Eudin, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes de 1379 à 1385, est gouverneur du Dauphiné de novembre 1385 à mars 1391. En 1386, il sera dit chevalier et capitaine du chastel de Crotoy tout en restant gouverneur du Dauphiné. En septembre, il sera à la tête des troupes dauphinoises au service de Charles VI pour le passage en Angleterre (*Gallia Regia* n° 7825).

Les rivalités entre le dauphin de Viennois, le roi de France et l'archevêque amènent un arbitrage du pape en faveur de l'archevêque et un traité de partage en 1385.

Après avoir montré sa force, le comte de Flandre affiche sa bienveillance. La bourgeoisie aspire à voir la fin des guerres qui contrarient les affaires. Les Flamands sont las des combats et d'une alliance anglaise inefficace. Une conférence se réunit à Tournai le 18 décembre : liberté de commerce, liberté d'adhésion à l'un ou l'autre pape ... amnistie générale. Le duc de Bourgogne entre solennellement dans la ville de Gand aux côtés de l'héritière, Marguerite de Flandre, le 4 janvier **1386**.

La chambre du Conseil et la chambre des Comptes installées à Dijon sont réorganisées. Une nouvelle catégorie d'habitants, les gens des comptes, va émerger.

**Jean II de Molon**, chevalier, est l'époux de Françoise, fille de Guichard **de Chambut**, seigneur de Conflans-sur-Ain, et de Helis de Marigno. **Guillaume de Molon**, chevalier, serait un frère de Jean, cité en 1392 (J. Guers).

Philippe de Bourgogne masse des troupes en Flandre. A l'Écluse, la flotte se prépare pour un débarquement en Angleterre. Tout est prêt, vivres et armement. Le Clos des galées de Rouen a équipé un nombre impressionnant de navires. De Séville jusqu'en Prusse, « il ne demeura gros vaisseau sur mer où les Français pussent mettre leur main qui ne fût retenu pour le roi et ses gens » (Froissart). Le roi arrive à l'Écluse. Son frère Louis, comte de Valois, l'a escorté jusqu'à Lille puis est reparti vers Paris, chargé de la lieutenance du royaume en l'absence du roi, avec le titre de duc de Touraine.

*Princes passez sans tant de demourée.  
Vostres sera le pays d'Angleterre,  
Autre foiz l'a un normand conquesté :  
Vaillant cuer peut en tout temps faire guerre.*

(Eustache Deschamps).

Mais on n'embarque pas car il manque Jean de Berry. Quand ce dernier se présente, le 14 octobre, il est trop tard en saison. Le projet est ajourné.

« Messire **Guillaume** (de Meillon) ouyt dire que le Roy faisoit sa grant armée pour passer en Angleterre. Et tantost il alla par delà au service du Roy audit voyage et fut la dicte armée jusques à l'Escluse et dilecques s'en retourna et fut rompue » (ms - *op.* cité).

Vers ce temps, meurt **Raoul de Meullent**, chevalier, baron de Courseulles, conseiller et chambellan du roi. Il est inhumé dans l'église abbatiale de Notre-Dame d'Ardenne (ordre de Prémontré, diocèse de Bayeux) dont il fut le bienfaiteur à l'exemple de son père et de son aïeul (pierre tombale reproduite dans *Les tombeaux de la Collection Gaignières*, T. I p. 43 n° 195 - Médiathèque du Mans). Le baron de Courseulles est encore cité dans le compte de Jean Flamant, trésorier des guerres, rendu le 1<sup>er</sup> mars 1388.

**Louis de Meullent**, fils de **Raoul**, seigneur de Saint-Célerin, est dit chevalier banneret par le Père Anselme. Il rassemble sous sa bannière (à quelle date ?) une *chambre* (compagnie) l'espace de dix mois aux guerres de Guyenne (La Roque le dit mort avant son père).

Jeanne *de Meullant*, veuve de Guillaume *de Briqueville* dont elle a cinq fils et trois filles, épouse Henri **Carbonel**, chevalier, seigneur de Saint-Denis le Gast, à qui elle donnera une fille.

Jean *Le Riche* est receveur du domaine du roi (bailliage de Vermandois) de 1386 à 1398. Le 4 juin 1401, on écrira « Jehan Le Riche, nagaires soy disant receveur de Senliz et de Vermandois » (*G. R.* n° 20 962, 23 256).

Au printemps **1387**, une flotte est armée en Flandre, une autre en Bretagne et le duc Jean n'est pas satisfait de savoir toutes ces troupes commandées par Olivier de Clisson qui lui est hostile. Il convoque à Vannes le connétable ... et le fait arrêter. Puis il demande une rançon. L'affaire occupe l'année, on en oublie l'Angleterre.

En Flandre comme en Bretagne, il faut recenser les troupes et payer les soldes.

« La revehue de messire Guill<sup>e</sup> le bastart de Poit(ou) chev. bachelier de cinq autres chev. bacheliers et 31 escuiers avec luy de sa compagnie rescue par nous Guiot de Bretons escuier descurie de notre redoubte signeur mess. le duc de Bourgonne comte de Flandres a *Bencht le Benich* 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre mil trois cens quatre vint et sept ».

Suivent les noms des six chevaliers bacheliers et des trente et un écuyers. Le douzième d'entre eux est **Jehà de Molant**.

« Madame la duchesse de Luoèboure et de Brabant en ces presentes guerres sous le gouvernement de messire Guill. de la Tmouille chambellan du dit seigneur ...

... .. le vendredi 22<sup>e</sup> jour ... audit lieu de *Beucht* (B. 11 752 - A.D. Côte d'Or).

Même information retrouvée dans Peincedé (vol. 24 p. 725 - A.D. Côte d'Or) : « Montre et revue du dit an 1387 pour la dite guerre de Brabant de Guill. le bâtard de Poitiers, chev. bach., de 5 autres chev. bach. et 31 écuiers de sa compagnie scavoir ... **Jean de Moulant** ... ».

Les Anglais sont occupés en Castille où le duc de Lancastre, époux d'une fille de Pierre *le Cruel*, tente de conquérir son royaume. Une trêve est signée en **1388**.

Louis de Villars, archevêque de Lyon, avait reconnu en 1304 qu'il ne devait exiger aucun droit de procuration du prieuré de **Merland** attendu que celui-ci faisait partie de l'ancien patrimoine d'Ambronay. Le 7 février 1388, le prieuré de Merland est uni à la manse conventuelle (H. tit. d'Ambronay et de Portes - A.D. Ain).

Les princes de Valois ne cessent d'échanger des cadeaux. Le 24 juin, Philippe offre à Jean un *Saint-Jean Baptiste* de grande valeur. L'année suivante, ce sera un *Saint-Nicolas* encore plus coûteux.

Au château de Germolles acquis en 1381 par la duchesse Marguerite, on commence des travaux qui se poursuivront jusqu'en 1393 sous la direction de Jean de Beaumetz.

Les religieuses s'installent à la chartreuse de Champmol et l'église est dédiée.

Après la mort de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou en 1384, sa veuve a désarmé une ligue des villes provençales soutenant le pape de Rome contre celui d'Avignon et de Charles de Durazzo, autre héritier de Jeanne - l'Union d'Aix - par des compensations. Ses successeurs Louis II et Louis III vont épuiser les finances dans les campagnes qu'ils mèneront

pour reconquérir leur royaume (1384-1417-1434).

Les conflits entre les paysans de Maurienne et de Tarentaise et leurs seigneurs ecclésiastiques permettent aux comtes de Savoie d'annexer le pouvoir temporel des évêques. De plus, Amédée VII assurera à ses États un débouché maritime capital en achetant le comté de Nice.

Pendant un bref séjour à Reims à la fin du mois d'octobre, Charles VI convoque son Conseil et le cardinal de Laon fait alors remarquer que le roi a vingt ans ... Jean de Berry et Philippe de Bourgogne s'effacent et Charles reprend auprès de lui ceux que ses oncles tenaient à l'écart, anciens conseillers de son père, vieilles personnes expérimentées, nobles ou bourgeoises, que le parti des ducs ridiculise en les appelant *marmousets*.

En janvier **1389**, Jacques (*de Luxembourg ?*), chev., sire de Cantaing, de Marcoing et de Manières, scelle l'acte qui donne au curé de Rumilly une rente à Crèvecœur (3 H. 169-2311 - A.D. Nord).

De mars 1389 à octobre 1391, l'équipe de Jean de Beaumetz travaille au château d'Argilly pour le duc de Bourgogne. La cheminée est l'œuvre d'un maçon de Reims qui copie celle du château que possède le roi à Creil. Les princes se rendent visite, connaissent les réalisations de leurs maîtres artisans. Les idées circulent, les hommes aussi.

Colart ou Nicolas **d'Estouteville**, seigneur de Torcy, chambellan du roi, est l'époux de Jeanne de Mauquenchy, dame de Blainville, fille de Jean dit *Mouton*, sire de Blainville, maréchal de France. Colart est châtelain ou gouverneur de Buzet, sur le Tarn, et de Lavaur, sénéchal de Toulouse en 1389. Il se démettra de sa charge le 3 mai 1403. Il accomplit aussi des services en Languedoc et en Guyenne (*Gallia Regia* n° 21 408, 21 824, 21 952).

Marie, héritière de Raimond V de Baux, épouse Jean IV de Chalon. La principauté d'Orange échoit par mariage à la maison de Chalon (*Gallia Regia* n° 6570).

Les Méridionaux ont pris le duc de Berry en horreur. Le roi lui fait résigner sa charge en Languedoc le 1<sup>er</sup> septembre.

L'année **1390**, Jeanne **de Meullent** épouse en troisièmes noces Alain **de Beaumont**, chevalier, seigneur de Beaumont-Pied-de-Bœuf en Bretagne.

Ansout **d'Estouteville**, seigneur de Herfray, plus jeune fils d'Alix **de Meullent**, est cité dans un arrêt de l'Échiquier.

Le 13 avril, Robert **d'Estouteville**, « archidiacre du Neufbourg », donne pour son frère « Collart, seigneur de Torchi, cappitaine du chastel et ville d'Arques » quittance au vicomte d'Arques de 58 livres montant des gages dud. office, terme de Pasques (3 avril) 1390 (*Gallia Regia* n° 6261).

Jean **de Dammartin** est cité en 1390, possédant des rentes sur des biens immobiliers.

Philippe *le Hardi* achète le comté de Charolais.

Philibert est né à **Molans** en Franche-Comté (**Mollans**, N.E. Vesoul ?). Philippe *le Hardi* le nomme visiteur général de ses arsenaux. **Philibert de Molans** a fait à deux reprises le voyage en Terre sainte et en a rapporté des ossements dont on lui a dit qu'ils avaient appartenu à saint Georges. Il en fait don à *l'abbaye de Rougemont* qu'il dote richement et institue une **confrérie de Saint-Georges**.

Jean *le Bon*, duc de Normandie, et Eudes IV, duc de Bourgogne, avaient fait en 1344 le projet d'un ordre de Saint-Georges approuvé par le pape. L'ordre de la Jarretière créé par Édouard III d'Angleterre en 1348 fut placé sous la protection du saint. Le projet français n'a sans doute pas abouti puisque la confrérie sera déclarée ordre en 1485 par le pape Innocent VIII qui lui donnera des statuts et en fera un ordre religieux et militaire. Ses membres doivent

justifier de seize quartiers pleins, être nés en Bourgogne et se consacrer à la défense de la religion, des opprimés, des vierges et des orphelins. *L'ordre de Saint-Georges* subsistera jusqu'à la Révolution. Le 16 avril 1824, il sera définitivement aboli par décision royale.

Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guînes, fut nommé lieutenant du roi en Poitou et en Saintonge le 7 février 1327. Il a épousé Jeanne de Mello et possède en Poitou de vastes domaines. Il est décapité à Paris le 19 novembre 1390.

Monseigneur de Bourbon (Louis II, comte de Clermont) entreprend « le voyage de Barbarie » (pays des Berbères) et met le siège devant Auffrique. **Guillaume de Meillon** y est fait chevalier par Jean de Vienne (gouverneur de Calais, 1347, amiral de France, 1373). Le siège dure neuf semaines « et ladite armée se départit et s'en retournèrent tous deça ».

Guillaume poursuit l'aventure, va jusqu'au Saint-Sépulcre et à « Sainte-Catherine *Monsnaix* » (monastère de Sainte-Catherine du Mont Sinaï) « et en plusieurs autres voyages et d'autres chevaliers aussi ».

Gallois *Alleman* est chanoine-comte de Lyon.

Tiphaine *de Husson*, dame de Ducé, veuve de Gui de Laval (+ 1383) puis de Raoul de Meullent (+ 1386), meurt en **1391**. Messire **Thomas de Meullent**, prêtre, sire de Courseulles est à nouveau cité. Il semble qu'il soit alors l'aîné de sa maison.

Information (25 mai 1391) de Nicolas Marie, vicomte de Caen, à la requête de Colette, veuve de **Raoul Bertran** et de ses cinq enfants mineurs. Raoul avait pris la ferme de la prévôté de Caen pour trois ans finis à Pâques 1389 pour 1250 livres par an. Il y a beaucoup perdu.

Recollement d'une information par Nicolas Marie, vicomte de Caen, en vertu d'un mandement des trésoriers du roi à Paris du 18 septembre 1391 pour savoir ce que les ports de **Courseulles**, Bernières et Heurtault pouvaient rapporter annuellement à la prévôté de Caen.

+ **Raoul Bertran** mit à prix lad. prévôté pour trois ans commençant à Pâques 1389. Elle fut enchérie par Pierre Anzeray et surenchérie par Bertran 1560 livres. En 1407, le roi ayant perdu ces ports, ils devront être réévalués (« *Mémoriaux* » T. III p. 111 et 207).

Un dénombrement fort ample et bien détaillé, dit-on, est donné le 16 novembre par « Jean de Vergy, sire de Fouvans et de Champlitte et sénéchal de Bourgogne, chev., de ce qu'il tient en fief du duc de Bourgogne à cause de son comté de Bourgogne scavoir la terre du dit Champlitte et seigneuries de Moustellot, Mons, Fraignoy et Margilley.

Ensemble, les fiefs mouvans dud. Champlitte scavoir ... .. **Jean de Molans** ecuiier a cause de dam<sup>elle</sup> Jeannotte *de Louvières*, sa femme, a Ecuelle et a Monvaudon » (Peincédé vol.2, p. 827-828 - A.D. Côte d'Or).

Amédée VII est surnommé le *Comte Rouge* par ses contemporains peut-être à cause de la couleur de sa barbe. Allié de la France, il se bat contre les Anglais et sait tenir en respect les Valaisans et les marquis de Saluces et de Montferrat. La ville de Nice se donne à lui par le traité du 7 novembre.

**Jean de Miolans** a si bien fortifié son château qu'il a dépassé sans doute le simple dessein de contribuer à la défense du pays. Apprécié de ses alliés et craint de ses rivaux, il assure d'abord sa propre autonomie. Le fisc ducal déclarera beaucoup plus tard que, lorsque Miolans se fortifiait, « le comte de Savoie ne voulait souffrir, et non sans raison, sa construction ».



Le *Comte Rouge* meurt à Ripaille des suites d'une chute de cheval dans la forêt de Lonnes. Mais les compétitions entre sa mère, Bonne de Bourbon épouse d'Amédée VI, et sa femme, Bonne de Berry, ne sont peut-être pas étrangères à sa mort et agiteront la minorité de son fils. Celui-ci, Amédée VIII (° 1383), lui succède sous la tutelle de son aïeule. Il sera le premier *duc* de Savoie. **Jean de Miolans** est du parti des opposants à Bonne de Bourbon. Il se brouille alors avec Gaspard II *de Montmayeur*, peut-être son lointain parent, qui prend le parti opposé.

Bonne de Bourbon (+ 1434) se remarie avec le comte d'Armagnac, connétable de France.

Charles VI gouverne avec l'appui des *marmousets*. Son frère Louis de Touraine, devenu vrai maître du Conseil, va à son tour servir ses propres intérêts liés à ceux de sa femme, Valentine Visconti (x 1389), fille du seigneur de Milan. Louis se soucie peu de l'industrie flamande. Son oncle Louis d'Anjou est mort en 1384 sans avoir obtenu l'héritage napolitain. Louis II d'Anjou porte le titre de roi de Jérusalem et de Sicile, titre qui ne recouvre plus rien ... Ceux qui sont déçus par la politique italienne du pape de Rome se tournent vers ce prince français qui pourrait faire triompher la cause du pape d'Avignon, tout en servant ses intérêts, ce que n'a pas réussi son oncle. Le duc de Bourgogne, en acceptant un compromis en Flandre (la liberté d'obédience) n'a pas soutenu Clément VII. Louis de Touraine va devenir son champion et le présenter comme le pape légitime.

Jean de Berry a perdu sa lieutenance de Languedoc et son homme de confiance est envoyé au bûcher - pour hérésie car il vaut mieux faire silence sur les malversations. Le vieux Gaston Phébus conclut un accord par lequel le comté de Foix et le vicomté de Béziers reviendront à la couronne.

Après un voyage en Languedoc durant l'hiver 1389-1390, le roi envisage de visiter la Bretagne. Son connétable Olivier de Clisson qui garde une sérieuse rancune envers le duc Jean, l'y engage vivement.

En 1391, Guillaume *Moirotte* est, à Bar sur Seine, substitut du procureur du roi au bailliage de Troyes (G. R. n° 22 655). Le 15 février 1396-97, « l'appelant dit que ung nommé Guillaume *Morant*, substitut du procureur à présent à Bar sur Sainne, en haine de ce que, aux Jours de Troyes ... » (Procès au Parlement de Paris - A.N.). *Moirotte* et *Morant* ne seraient-ils pas un *même personnage dont le nom aurait été défiguré*, s'interroge Dupont-Ferrier, rédacteur de la *Gallia Regia*. Les « défigurations » pourraient être nombreuses !

Montre de Humbert de Roigemont chev. avec lui ... **Jean de Molans** ... **Richars de Molans** ... (B. 11746 - Peincedé, vol. 26 p. 15). Enregistré (1391-1392).

« *Philippus de Molendino* » ou **Philippe du Moulin** est trésorier royal de Toulouse, cité en 1391 (*Gallia Regia* n° 21 733).

Le 24 février **1392** en la paroisse Saint-Maclou, une transaction s'opère entre le chapitre et Guillaume Godefroy au sujet d'une rente « sur une maison rue Malpalu, près du manoir habité par mons.<sup>r</sup> Hugues Le Renvoysie, à présent grant doyen et euquel manoir demoura piéça *maistre Jehan de Meulenc, chanoine de Rouen* (! 1302) » (G. 4317, titres de rentes appartenant au chapitre sur des maisons situées dans les rues de Malpalu et de Martainville, liasse - A.D. Seine-Maritime).

Louis, duc de Touraine, devient duc d'Orléans le 4 juin; il n'y a donc plus de baillis royaux au bailliage d'Orléans.

Des trêves sont signées à Leulinghen entre la France et l'Angleterre le 18 juin.

**Guillaume de Meillon** est châtelain d'Upaix du 30 juin 1392 au 24 juin 1429 (*Gallia Regia* n° 11 821).

Geoffroy de Vendôme, seigneur de La Chartre sur le Loir et de Lassay, fils puîné de Pierre, comte de Vendôme,

et de Gervaise de Mayenne, est présent lorsque Guy VII, seigneur de Laval, donne pour partage de sa succession aux enfants de Jeanne de Beaumont, sa seconde femme, les châtelainies, terres et seigneuries d'Aubigné, Chastillon en Vendelais, Oliver, Courbeville, Meslay, Brée et autres.

Un soir de juin, sortant d'un souper chez le roi, Clisson est attaqué et blessé par les hommes de Pierre de Craon, fidèle du duc Jean. Charles VI décide de partir vers la Bretagne où Craon s'est réfugié. Les marmousets, fatigués des intrigues incessantes, approuvent. Commence bientôt une longue chevauchée sous un pesant soleil d'août. Arrivé au gué de Maulny dans le Maine, le roi tient des propos incohérents. Il a déjà eu quelques crises semblables; On le mène au Mans puis à Paris. Ses oncles vont le décharger des fatigues du gouvernement. Les marmousets sont renvoyés.

Charles VI se remet cependant Berry et Bourgogne s'accrochent au pouvoir, solidaires face à leur adversaire le plus déterminé, Louis de Touraine, duc d'Orléans. Le duc de Berry reprend la fructueuse lieutenance du Languedoc. Au Conseil, le face-à-face est entre Bourgogne et Orléans. Très ambitieux et fastueux, le duc de Touraine et d'Orléans, comte d'Angoulême, de Périgord, de Dreux, de Soissons, de Porcien et de Blois, entretient une fête permanente.

Simon *de Dammartin*, changeur en 1391, est un des banquiers de Louis d'Orléans. Il lui fournit régulièrement de l'argenterie, de la vaisselle d'or et d'argent, émaillée ou ciselée. Il l'invite à déjeuner chez lui et Louis d'Orléans le désigne en retour comme « son amé varlet de chambre » dans un ordre à son trésorier Jean Poulain du 17 novembre 1392 de « rendre ... 300 écus (prêtés) en l'hostel de Simon de Dammartin quand le duc y soupa ».

Le comte *de Harecourt* (comté depuis 1338) est capitaine général « au pays de Normandie depuis la rivière Seine jusques a la mer et aux Marches de Bretagne, d'Anjou et de Maine à 500 F d'or par mois, outre ses gages » en novembre 1392, 1393-1395 (*G. Regia* n° 16 189).

Thomas *de la Lizerne* (de la Luisarne), chev., est capitaine de Nehou, Beuzeville et Saint-Sauveur le Vicomte du 4 janvier au 23 mai 1393 (*Gallia Regia* n° 7675<sup>bis</sup>, 7749).

Le 28 janvier à l'hôtel Saint-Pol, un *bal des sauvages* se termine mal : les toisons collées à la poix qui servent de déguisement s'enflamment au voisinage des torches. Cinq de ceux qui les portent meurent brûlés. A-t-on voulu faire périr le roi ? Isabeau s'entend trop bien avec son beau-frère ...

Vers 1392, au moment où Jean d'Arras écrit la *Noble Histoire de Lusignan* dont Jean, duc de Berry, et sa sœur Marie, duchesse de Bar, sont les commanditaires, le duc craint certainement une nouvelle fois de voir le Poitou lui échapper. Jean d'Arras dédie son œuvre au duc le 7 août **1393**. Son texte souligne le lien que crée la prise de Lusignan en 1374 entre le duc de Berry, les Lusignan et leur légende. Des projets de croisade élaborés dès le début du siècle ont été interrompus par la guerre franco-anglaise. Une des figures de cette lutte au nom de Dieu, Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie (côte d'Asie Mineure) détrôné en 1375, affleure à chaque page du *Roman de Mélusine*.

Léon de Lusignan fut reçu à Paris le 30 juin 1384 par Charles VI et ses oncles. Froissart évoque l'intention du roi de lancer une croisade pour l'aider à reconquérir son royaume. Pour faciliter cette croisade, Léon de Lusignan s'emploie à apaiser le différend franco-anglais, plaidant la réconciliation et l'union des chrétiens contre les musulmans. Mais il s'éteint à Paris le 29 novembre 1393.

Deux fils de Mélusine deviennent l'un roi de Chypre et l'autre roi d'Arménie ... L'aventure fait d'un Lusignan le héros d'une future croisade, comme pouvait l'espérer Léon de Lusignan ... Le duc de Berry se pose en légitime seigneur de Lusignan et du Poitou, en héritier de la fée, et en ardent défenseur de la paix entre chrétiens et de la croisade, en dévoué partisan de Léon de Lusignan ... L'image de Mélusine survole les tours de Lusignan dans le manuscrit enluminé des *Très Riches Heures du duc de Berry* (Laurence Harf-Lancner - *Collections de L'Histoire* n° 36 p. 38 à 41).

Regnault *de Trie*, conseiller et chambellan du roi, est institué capitaine et garde du château de Rouen en mars **1394** (! 1399, 1400); il sera nommé amiral de France en 1397 (*Gallia Regia* n° 19 680).

**Guillaume de Meillon**, revenu de ses voyages, « ouyt dire que Facinquant mouvoit guerre (*Fascinus Canis* ou *Facino Cane* s'est emparé d'une partie de la Lombardie) contre monseigneur d'Orlians en son pays d'Ast ». Il se rend « devers le bon seigneur de *Chassennaiges* (François **de Sassenage**, nommé gouverneur d'Asti par le duc de Touraine en 1387) et sert Msgr d'Orléans avec Jehan de Foncanier (Jean sire de Fontaines) et Jehan de Garancières, chev. (Jean, sire **de Montenay**, baron **de Garancières** (*Garancières* au sud d'Aubergenville, ou *G.* entre Chartres et Étampes, ou *G.* proche de Dreux ?), seigneur de Croisy (sur Eure ou sur Andelle ?), **maître et général réformateur des eaux et forêts** de Picardie et de Normandie, tous deux chambellans du duc de Touraine à Asti en 1389.

Le siège est mis « devant le dit Facinquant en ung lieu appelé Valfenière » (Valfenera, Vaufrenières) en mars 1394. La principauté d'Asti, dot de Valentine Visconti, appartient au duc d'Orléans.

De part et d'autre de Grenoble se trouvent, au nord-est, **Meylan**, et au nord-ouest, **Sassenage**. Un château de l'époque Louis XIII a remplacé à Sassenage l'ancien château du XI<sup>e</sup> siècle, situé à deux kilomètres au-dessus, dans une position très forte sur un mamelon isolé. Derrière la place du village s'ouvrent les gorges du Furon, torrent qui bondit de cascade en cascade dans un ravin surplombé par les immenses parois à pic de roches grisâtres dont le sommet est pourtant recouvert de végétation. Un sentier escarpé mène à des grottes. Un ruisseau latéral, d'un volume considérable au printemps, se précipite dans le Furon. Après un circuit inattendu, on pénètre dans une grande grotte et dans le *Four des fées*, caveau mystérieux où de nombreux ruisseaux se croisent, se choquent et se perdent dans des abîmes sans fond. A l'entrée de la grotte, se trouvent les *caves* de Sassenage, deux excavations cylindriques creusées par les eaux dans un calcaire très dur ... (*Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle*).

Olivier de Mauny, gendre d'Isabel **de Meullent**, rend aveu de la seigneurie de Thieville mouvante du roi à cause d'Avranches, le 7 avril avant Pâques 1394 (1395 ?). Dame de Milly et de Maule-sur-Mandre, Isabel est veuve après trois mariages avec Guillaume *de Montenet* (**Montenay**), Olivier **Paisnel**, baron de *Hambie* et de Moyon, et Henri **de Thiéville**.

Guillaume *Morrant* est lieutenant du prévôt royal de Cusset du bailliage de Saint-Pierre le Mouëtier en 1394 (*Gallia Regia* n° 20 646).

**Guillaume** « *de Medulone*, Mevouillon miles » est **bailli de l'Embrunais** de 1394 à juin 1408 (*Gallia Regia* n° 11029, 11 090). Au sud d'Embrun, sur la route de Barcelonnette, on trouve le village et la chapelle de **Meolans**.

Le duc d'Orléans a envoyé le sire de Coucy guerroyer dans la région d'Asti. Coucy ayant retenu, tant dans le Dauphiné qu'en Savoie, Guédon de Foissac, Amé *de Miribel*, **Guillaume de Meillon**, avec 21 hommes d'armes et 5 archers, quitte Avignon le 4 septembre, passe par Embrun et le Mont Genève et, le 16 septembre arrive à Suse. Les gens de guerre se dirigent par Ceva (Coni, Piémont) sur les Carcare où ils arrivent le 9 novembre.

Coucy sollicite l'aide d'Amédée de Savoie, prince de Pignerol (clé du Piémont) et d'Achaïe. Le lieutenant du duc d'Orléans lui assure la suzeraineté de Savone et prépare l'assujettissement de Gênes. Mais les métiers flamands sont intéressés au port de Gênes et la mainmise du duc d'Orléans y serait préjudiciable au comte-duc Philippe. Après de tortueuses manœuvres, Gênes sollicitera la protection de Charles VI.

A Boulogne en 1394 puis à Paris en **1395**, Philippe de Bourgogne signe avec le roi d'Angleterre Richard II un accord qui sauve leurs économies en difficulté. Une des clauses de l'accord prévoit le mariage de Richard avec Isabelle - née au Louvre en novembre 1389 et qui mourra à Blois en septembre 1409 - fille de Charles VI. La trêve

sera prolongée jusqu'en 1426.

Le 12 janvier à l'hôtel Saint-Pol, la reine met au monde Michelle (+ Gand 1422) qui sera la femme de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne.

Thomas *d'Estouteville*, évêque de Beauvais, meurt. Sa pierre tombale est à Saint-Pierre de Beauvais (*Les tombeaux de la Collection Gaignères* - T. I, p. 170 n° 948).

Le 10 mai dans une quittance, **Guillaume de Meillon** s'intitule capitaine de Savone pour le roi.

André *de Grolée* rendra ses comptes de châtelain de *Morestel* en Viennois du 24 juin 1395 au 24 juin 1396 (*Gallia Regia* n° 9746).

Le fief éponyme de cette famille semble être *Groslee*, sur la rive droite du Rhône. A vol d'oiseau, ce lieu est à 16 km de *Yenne* où on trouvera **Antermi de Mioland** en 1481, et à un peu plus de 50 km de la ville de *Montmélian*. *Morestel*, où fut cité **Hugo de Mollens** en 1370, n'est pas loin non plus.

Il existe un autre village du nom de *Grosley*, en Normandie, sur la Risle, voisin (5 km) de *Beaumont-le-Roger*, entre Beaumont et un point nommé le *Val Galerand*. Un troisième *Grosley* (Val d'Oise) se cache au nord de Saint-Denis, sur le flanc oriental des hauteurs de *Montmorency*, à une vingtaine de kilomètres du château de *Montmélian* (commune de Plailly).

Un quatrième *Graulhet* se situe au nord-est de Lavaur, sénéchaussée de Toulouse !!!

« Apres ce que dit est, le voyage d'Ongrie s'entreprint ».

Bajazet Ilderim, sultan turc, conquiert l'Asie mineure et semble marcher à la conquête de la chrétienté. Une croisade doit tenter de protéger les confins danubiens. Un millier de chevaliers français passera en Hongrie pour défendre Sigismond. Le chef français de l'expédition est Jean, comte de Nevers. Le comte d'Eu, connétable de France, Jean de Vienne, amiral de France, le maréchal Jean Le Meingre dit *Boucicaut*, le sire de Bar et le comte de La Marche, deux cousins du roi, Guillaume de La Trémoille et son fils Pierre, le sire de Saimpy l'accompagnent. Parti de Paris le 6 avril 1396, le cortège passe par Dijon, pénètre en Allemagne et atteint le Danube ...

Le duc d'Orléans reste possesseur de Savone au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1396 où il qualifie **Guillaume** « *gouverneur et lieutenant* pour nous de notre cité de Saonne ». Coucy est ensuite envoyé pour conquérir Gênes et tout le pays. Il prit Facinquant « à ses gaiges et lui bailla huit centz chevaulx de retenue ». Mais après trois mois, les gages font défaut et Facinquant change de camp. Par ordre du doge de Gênes, Ramaxot de Lamelle et Facino Cane assiègent Savone « où estoit cappitaine ledit messire Guillaume », en juin 1396. Le siège, par terre et par mer, va durer deux mois moins quatre jours. Coucy est à Asti et Guillaume lui fait savoir qu'il a besoin de secours. Les gens de guerre de Coucy se dirigent vers Ceva où ils demandent l'aide du « bon prince de Pignerol » (Amédée de Savoie, prince d'Achaïe). « Facinquant leva le siège quant il les sentit venir et se retraits vers Gennes, restant le dit messire Guillaume audit Savonne jusques monseigneur de Coussi s'en alla en France qu'il s'en alla avec luy ».

Le 10 juin, **Pierre de Malans**, *clerc, notaire* de l'officialité de Besançon, est présent au testament de Marguerite de Vergy, dame de Pesmes.

Le 15 juillet, Isabel *de Meullent* rend aveu pour la terre du Hommet en la vicomté de Carentan dont elle a la moitié.

Simonne **d'Harcourt**, bâtarde de Robert V, baron de Beaumesnil (qui mourra à Nicopolis) épouse Gressin *de Morant*, seigneur de Colombier, fils de Pierre de Morant, seigneur de Clospoignant, et de Jeanne de Rochefort-Blangy (Père Anselme T. V, p. 160).

A Dijon le 31 juillet naît Philippe, comte de Charolais, qui sera duc de Bourgogne.

Le tombeau de Philippe *le Hardi* - monument autour duquel la chartreuse de Champmol doit prendre tout son sens - commandé depuis 1384 n'est pas encore mis en place. Sluter travaille au *puits de Moïse*. Jean Malouel (Maelwael, ° Nimègue v. 1370, oncle des frères Limbourg) succède à Jean de Beaumetz et restera peintre des ducs de Bourgogne jusqu'à sa mort, à Paris en mars 1419.

Tous ceux qui collaborent au décor de Champmol - venus de Gueldre, de Tournai, de Bruxelles ou d'ailleurs - ne sont pas pour autant présents en permanence à Dijon : Jean de Baerze ne quitte pas son atelier de Termonde, près de Bruges, pour réaliser les deux retables commandés par le duc en 1390 et qui seront peints et dorés par Melchior Broederlam (° Ypres) de 1393 à 1399.

Le siège est mis devant Nicopolis mais, les 25-28 septembre, c'est un désastre : le roi de Hongrie est battu. L'amiral de France, Jean de Vienne, Philippe de Bar et les deux La Tremoille, avec de nombreux chevaliers sont parmi les morts. Vingt-quatre seigneurs (Coucy, le maréchal Boucicaut, Henri de Bar ... le comte d'Eu, le comte de La Marche) et le comte Jean de Nevers, prisonniers, sont admis à se racheter. Aux frais d'une coûteuse campagne, il faudra ajouter les rançons.

**Guillaume de Meillon** s'est disposé à accompagner le sire de Coucy mais les gens de Savone ont demandé à garder celui qui les a bien conduits et gouvernés. Il n'est donc pas allé en Hongrie. Il attend de rendre la ville et la seigneurie au comte de Saint-Pol, Valeran de Luxembourg-Ligny (1355-1415, connétable en 1412), commis par le roi au gouvernement de Gênes en 1396.

Le 27 octobre, Richard II et Charles VI se rencontrent dans la région de Saint-Omer, près d'Ardres. A l'issue de la fête, Richard emmène Isabelle qu'il épouse le 4 novembre à Calais. Une sœur d'Isabelle est mariée peu après au futur duc de Bretagne.

Le 22 janvier **1397**, Isabeau accouche d'un garçon qui sera duc de Guyenne, dauphin de Viennois (+ déc.1415) et qui épousera Marguerite, fille aînée de Jean *sans Peur*.

Le 18 février, Enguerrand de Coucy, prisonnier en Bithynie, meurt à Berse (Bursa ou Brousse, alors capitale de l'empire ottoman, au sud d'Istanbul). Les terres de Coucy vont à sa fille Marie - née de son premier mariage avec Isabelle d'Angleterre - épouse de Henri de Bar.

Jean **Alleman** rend hommage pour le fief de l'Arbent (Oyonnax ?) ou de l'Albenc (Bugey ?) au sire de Thoire et de Villars.

Le roi finit par céder à l'archevêque ses droits régaliens sur la ville de Vienne qui est séparée du Dauphiné.

Jeanne **de Meullent**, dame du Mollay-Bacon, disparaît.

En 1397, un des mandements du duc d'Orléans ordonne « aux gens de ses comptes de donner décharge à son trésorier Jean Poulain de 20 650 livres tournois reçues comptant de ce dernier et mis en dépôt dans un coffre de Simon **de Dammartin**, changeur à Paris ».

Le 8 janvier **1398**, Isabelle **de Meullent**, dame de Milly, fait une donation en l'église de la Perrine (Laval) du diocèse du Mans, aux religieux de la Trinité pour la rédemption des captifs.

Amédée VIII a quinze ans. Son mariage avec Marie le fait gendre du duc de Bourgogne. Il prend en main le

gouvernement de la Savoie.

On ne voit pas venir la fin du schisme de 1378. Benoît XIII, élu en 1394 à la mort de Clément VII, déçoit ses partisans. A Paris, Louis d'Orléans dont l'influence diminue ne peut soutenir la position du pape avignonnais. L'université en arrive à se prononcer pour la cession. Benoît XIII reste sourd aux démarches. Entre l'université de Paris et le Saint-Siège, les hostilités sont déclarées. Pour faire accepter leur idée de *soustraction d'obédience*, les maîtres entreprennent des tournées de prédication et, en dénonçant les abus, font le procès de la papauté. On parle de réforme ...

A l'inverse de son neveu, le duc de Bourgogne s'est montré hostile au pape d'Avignon. Certains maîtres de l'université commencent à rapprocher l'idée du succès de leur entreprise de celle du succès de la politique du duc. Le 23 juillet, à l'issue d'un concile de l'Église de France, une ordonnance retire au pape l'obédience de cette Église. La Castille suit la France. L'Aragon, la Navarre, le Béarn, la Savoie, l'Écosse refusent.

L'autorité de Benoît XIII est mise à mal, le schisme n'est pas terminé pour autant. Le pape se retrouve prisonnier dans Avignon. Les archevêques dirigent l'Église de France mais s'opposent entre eux. Le seul arbitre est le roi.

Pierre de Bruis, fils d'Isnard **de Bruis-Mévouillon**, rend hommage le 17 août 1398 pour Bruis comme « petit-fils de Béatrix du Puy, veuve de Dragonnet de Amorocio, dame en partie de Rosans et de Montmaurin » (série B - A.D. Isère).

**Guillaume de Meillon** participe à une expédition - la guerre de Foix - ordonnée par le roi de France, sous la conduite du « connestable de Sancorne » (connétable de Sancerre) contre Archambaud de Grailly, captal de Buch. Le captal se voit obligé de traiter. Les négociations se terminent par l'entrevue de Tarbes, le 10 mai **1399**. Le captal et sa femme Isabelle s'engagent à se présenter devant le roi avec leurs fils aînés, Jean et Gaston, pour le supplier de recevoir l'hommage du comté de Foix, de la vicomté de Nébouzan et de toutes les terres qui constituent l'héritage à l'exception du Béarn et des domaines relevant de suzerains autres.

Le vicomte du Pont de l'Arche apprend, le 15 juillet, la mort de Mgr Colart **d'Estouteville**, chevalier, seigneur d'Auseboit (Ausebosc), garde et capitaine du château du Pont de l'Arche au bailliage de Rouen. Le 20 novembre, Mgr Robert de Helande, chevalier, y est mis et institué (*Gallia Regia* n° 19 635, 19 636).

Les Anglais qui ont déjà vendu Brest au duc de Bretagne vendent Cherbourg au roi de Navarre. Richard II est en difficulté. Il a contre lui une forte opposition venant de l'Église et d'un grand nombre de barons dont le fils aîné du duc de Lancastre, le duc de Derby qui, un moment réfugié en France, s'entend avec Louis d'Orléans. Tous deux ont intérêt à saper la politique du duc de Bourgogne, favorable à Richard II. Dans l'été, Richard est emprisonné. Le 30 septembre, il est déclaré déchu et meurt. Le duc de Derby devient roi sous le nom de Henri IV Lancastre.

Guigues **Alleman** (+ av.1409), seigneur de Champ et de Saint-Georges, plus proche héritier de Guigues III Alleman, seigneur de Valbonais, a prétendu recueillir sa succession dès 1377. Il en fut débouté par un arrêt du parlement prononcé le 10 février 1399. Il a fait, le 27 septembre 1369, son testament dans lequel il nomme ses fils, Guy et Antoine. Le 16 janvier **1400**, il est tuteur de Jean II Alleman, seigneur d'Uriage, qui rend hommage pour les fiefs hérités de son père Guigues III.

Information à la requête d'Olivier de Mauny, esc., époux de Catherine, fille de + Henri de **Thieuville**, jadis chevalier, pour connaître son âge (20 mai 1400 - « *Mémoriaux de la chambre des comptes de Normandie* » T. III p. 51). Rapport d'Isabelle **de Meullent**, soixante ans, dame de Thieuville et du Hommet en partie, veuve dudit Henri de Thieuville, demeurant en son hôtel de la Rivière de Montenay : Catherine est née à Saint-Lô en l'hôtel de M. de Montenay, rue Notre-

Dame, elle s'en souvient car elle l'a inscrit dans le missel de l'hôtel. Henri est mort le jour de la saint-Hilaire de janvier 1386. La garde a été baillée à Hervé de Mauny.

Olivier de Mauny, né en 1375, est fils de Hervé de Mauny, seigneur de Torigny. Catherine serait née le 17 août 1380 et sa mère, Isabelle de Meullent, vers 1340.

*Témoins* : Robert, seigneur de Ver, 60 ans, dit que le ménage Mauny a déjà 3 enfants. Robert, seigneur de Montaigu, 52 ans, époux de Philippotte de Carteret, 40 ans, parents de Clémence (née le 2 février 1379) dit qu'Olivier de Mauny a 24 ans. Martin des Isles, seigneur de la Vallée, 34 ans.

Au mois d'août, Wenceslas, roi de Bohême et des Romains, accusé de collusion avec le parti du pape Clément, est déposé. Robert de Bavière, oncle d'Isabeau, est élu empereur; c'est un Wittelsbach fidèle au pape de Rome. Le 4 septembre, Etienne de Bavière rend visite à sa fille Isabeau.

### **Humbert de Malans, curé** de Crotenay (S. Arbois) teste en 1400.

Le 18 novembre, hommage est rendu par Louis d'Orléans « des seigneuries et baronnie de Coucy, ville, château et châtelainie du dit lieu, auxquelles appartiennent les villes et lieux de Foulembroy et de Saint-Aubin, les ville, château et châtelainie de La Fère sur Oise, château et ville de Saint Goubain, Saint Lambert des Eaux, le vivier et étang du dit lieu, la ville, château et châtelainie de Marle, les châteaux d'Acy (Assis) et de Gerey » (Homages rendus à la Chambre de France - P. 06-2603; cf 2506) ... Charles VI donne au duc d'Orléans la ville de Château-Thierry pour la tenir en pairie. Il lui donne aussi Chauny qui ira, en 1403 par testament, à son fils aîné, selon Devismes.

« Après petit de temps, monseigneur le marescal Bouciquaut fut commis de par le Roy pour aller secourir Constantinople qui estoit en vie de perdition et le dit messire **Guillaume** y alla en sa compagnie ... Et estant le dit monseigneur le marescal à Marcellye (Marseille) avec aucunes gallées qu'il avoit, vindrent nouvelles que le roy Loys estoit assiégé à Napples ... et le dit monsr le marescal fit aucun appointement à la Royne Marie qu'il devoit aller secourir le Roy Loys et son frère le prince. Et y estant, mess. Talebart (Adhémar de Brotin dit *Talabart*), mess. Loys de Ligny et le dit mess. **Guillaume de Meillon** furent ordonnez (de par le maréchal) pour aller devant, par mer, pour scavoir nouvelles ... et en tirant leur voye trouvèrent une galliote du roy Lancelot (Ladislas roi de Naples, couronné roi de Hongrie en 1403 ...) laquelle ilz prindrent et à l'entree en icelle galliote, **Bertrand de Meillon, frère** dudit messire Guillaume, tomba en mer et fut *noyé*, et firent tant qu'ilz sceurent nouvelles ... et les rapportarent ... Et voyant qu'ilz ne luy pouvoient donner secours, car ilz estoient party de Napples, ilz tirèrent leur voye à Constantinople ... et prindrent en la Turquie une forte et notable ville appelée rive de mer majore ... Et le dit monseigneur le mareschal se voulut partir de Constantinople, il y laissa Chasteaumorand (Jean, second fils d'Hugues de Châtelus, seigneur de Châteaumorand, laissé par Boucicaud avec 100 hommes d'armes) et autres notables gens lesquels si gouvernèrent bien notablement et fut fait lacord des deux Impereurs quy avoient débat. C'est assavoir loncle et le nepveu et la chose demoura bien ».

Le jour de la saint-Valentin **1401**, le roi Charles VI fonde une *cour d'amour*, association littéraire, festive et amoureuse, qui perpétue la tradition de l'amour courtois.

Vers 1400, Bureau *de Dammartin* (1394-1395), changeur et orfèvre, arrière-arrière-petit-fils de l'échevin Geoffroy de Dammartin, possède un « bel hostel en la Couroirie; lequel Bureau ... tenait ung poète de grant auctorité appelé maistre Lorens de Premierfait ».

Laurent de Premierfait, son protégé, un des premiers humanistes français, participe activement à la diffusion des auteurs italiens en France par ses traductions. Il achève une traduction du *Decameron* de Boccace lorsqu'il passe en

1410 au service de Bureau après avoir été sous la protection d'un autre changeur, Jean Chanteprime, général des finances de Charles VI. Son humanisme savant et ses traductions font de lui un des grands auteurs de son époque.

Jean **Le Riche**, cité le 4 juin 1401, fut naguère soi-disant receveur « de Senliz et de Vermendois » au bailliage de Senlis (*Gallia Regia* n° 20 962).

Le 16 décembre, Melchior Broederlam donne quittance pour son salaire d'avoir fait « de peinture richement deux taubles dautel pour mectre et donner en lesglise des Chartreux que mon dit Seigneur a fonde en Champmol les Dijon ». Une commission d'experts reçoit les œuvres du peintre d'Ypres qui ne va pas à Dijon pour cette occasion cependant son travail a fort influencé les artistes bourguignons.

Amédée VIII, comte en 1391 - profitant de l'extinction des deux dynasties comtales de Genève et de Piémont-Savoie - acquiert en 1401 pour 45 000 écus d'or les droits sur le comté de Genève, la ville restant sous l'autorité de l'évêque, puis acquiert Bresse et Bugey pour 100 000 florins d'or et en échange d'une réduction de la dot de Marie de Bourgogne. Il réunira définitivement le comté de Piémont à ses États en 1419 ... Louis de Savoie, dernier prince de la maison de Savoie-Achaïe, succèdera à son frère Amédée en 1402. Il restera l'allié fidèle d'Amédée VIII qu'il servira dans ses guerres contre les marquis de Montferrat, de Saluces et de Cera et mourra à Pignerol en 1418.

Jean **Luillier**, cité le 9 août **1402**, fut naguère prévôt de Gonesse (*Gallia Regia* n° 16 796).

Jean **de Garancières**, chevalier, seigneur de Croisy, rappelle les droits accordés à l'abbaye de Jumièges (1166-1199) par **Robert comte de Meulan**, droits déjà rappelés en 1384.

Le 20 novembre, un aveu et dénombrement est rendu pour un fief ... par Tristan de My, chevalier, à dame Marie de Bar, dame de Coucy et comtesse de Soissons, à cause de son chastel et terre de Ham. L'héritière d'Enguerrand a vendu ses terres de Coucy.

Le 11 janvier **1403** naît Jean de Rethel, futur Jean IV de Brabant.

« Le pape de la lune (Pierre de Luna, pape Benoît XIII), estoit assiégé dedens le palays d'Avignon ». Il demanda aide au roi de France qui « luy bailla pour garde monseigneur d'Orléans ». Robin de Braquemont dit **Robinet** et **Guillaume de Meillon** « sen vindrent en Avignon pour tracter l'accord entre ledit pape et le colliège ». Guillaume et Robert y demeurent environ deux ans pour réconcilier le pape et le sacré collège et « à la fin, le pape se retraits secrètement et sen alla à Chasteaurenart où estoit mariée la **fillie** dudit messire Guillaume et pour honneur du Roy, luy fit délivrer la place. Et en après l'obeysance luy fut retournée ».

Benoît XIII réussit à s'enfuir en mars auprès du comte de Provence, Louis II d'Anjou, qui revient à l'obédience sur les instances de ses beaux-parents, le roi d'Aragon et sa femme Yolande. Le 29 avril, la Castille revient aussi à l'obédience et la France les suit le 28 mai. Louis d'Orléans voit sa position confortée par le succès de la cause avignonnaise. On pense que le pape va entreprendre la réforme souhaitée mais il casse les élections épiscopales et abbatiales intervenues depuis cinq ans, tout ce qui a été fait sans lui par les évêques. Conseillé par le duc de Bourgogne, Charles VI maintient les élections. La fiscalité pontificale pèse à nouveau lourdement.

Louis d'Orléans reçoit du pape une somme de cinquante mille francs. L'université et le parlement en gardent rancune au pape et plus encore à Louis d'Orléans !

**Guillaume de Meillon**, Guigo Flandin et Merigot Bremont sont envoyés à Gênes pour demander aux Génois « qu'ilz se voulsissent déclarer pour le dit pape de la lune et à son obeysance ainsi que faysoit le royaume de France ». Puis ils vont plaider la même cause à Pise, Florence et Luques « et nul ne voulut obeyr si non le seigneur et la dame de Pize qui y avoient bonne volente et pour ce fut la division entre les gens de Pize et les ditz seigneurs et dame ». Devant la menace, le seigneur de Pise se retire en la citadelle et la dame vient requérir secours au pape et au maréchal Boucicaut qui se trouve à Livourne. Boucicaut fait charger dans le port une



galère et une grande barque de toutes sortes de provisions avec 2000 écus en or pour payer la garnison italienne. Il fait embarquer **Guillaume de Meillon** pour commander dans la citadelle, le seigneur des Barres son neveu, presque tous les gentilshommes de sa maison et une partie de sa garde. Guillaume et la dame de Pise entrent dans la citadelle « et y eust beaucoup de gens bessez à l'entrée en passant par sus la rivière ». Les gens de Pise assiègent la citadelle durant deux mois. Ne trouvant pas d'accord pour les Pisans, Boucicaut traite avec les Florentins et demande à Guillaume de leur livrer la citadelle ce qui se réalise « par siège et par force ».

Depuis que, en 1389, l'avocat Jean Jouvenel a été nommé par le roi « garde de la prévôté des marchands pour le roi », on considère ce poste comme celui d'un vrai prévôt des marchands. En **1404**, Louis d'Orléans pousse le prévôt de Paris, Guillaume de Tignonville, à déloger le successeur de Jean Jouvenel pour s'installer, sans respecter l'usage, place de Grève, au grand mécontentement des Parisiens. Le duc de Bourgogne trouve là une occasion de tirer parti de la situation ...

Philippe II *le Hardi*, duc de Bourgogne, meurt le 26 avril, laissant à son fils Jean un nom populaire et des caisses vides. Avant même son entrée à Dijon, Jean fait hommage au roi pour ses fiefs de mouvance française, hommage qui ne concerne que les fiefs hérités de Philippe. Ceux dont l'héritage lui viendra de Marguerite de Flandre ne donneront lieu à l'hommage qu'après la mort de celle-ci qui surviendra le 21 mars 1405.

Le 9 juin, Charles *le Noble*, roi de Navarre, cède à Charles VI son comté-pairie d'Évreux, les villes, châtelainies et seigneuries d'Avranches, Cherbourg, Valogne, Mortain, Gournay, Nogent-le-Roi, Anet, Bréval, Montchauvet, Mantes et *Meulan*, et renonce à toutes prétentions sur le comté de Champagne. En échange, le roi lui donne le duché-pairie de Nemours.

Le duc Jean prête hommage au roi pour son duché de Bretagne.

Le pape, en difficulté avec la France, fut accueilli au château de Nice par Amédée VIII.

« *Oltre al Piemonte si definivano tali la Savoia (con le regioni del Bugey, Faucigny, Chiablese, Mauriana, alle quali si potevano assimilare la Bresse e il Gex), il Vaud, la Valle d'Aosta e il Nizzardo ...* » Parmi ces figures, le *Fenice* (Phénix) est représenté dans les armoiries des familles **Maulandi** (*Sospello*), **de Morand** (Thonon, *Savoia*) et **Morens** (Annecy). « *Nello scudo e nel Cimiero* » (étude sur les figures chimériques en héraldique - G. Mola di Nomaglio - Actes du Congrès international, Généalogie et Héraldique, Besançon 2000, p. 214). Ce compte rendu est rédigé en italien, malheureusement pour qui ne l'entend pas. On doit pouvoir traduire **Maulandi** (*Sospello*) par **Mauland** de Sospel (arr. de Nice; à environ 32 km à vol d'oiseau, vers l'est, du *Pont des Miolans*).